

*Questions orales*

Si j'en juge par ce que disent les libéraux d'en face, nous ne devrions pas adopter une position unie. Ils veulent que tout s'effondre pour que nous sortions perdants de cette affaire, mais, cette fois-ci, nous sommes résolus à ne pas nous laisser faire.

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, ce que le gouvernement semble vouloir dire, c'est qu'il veut balayer le gâchis qu'il a fait lui-même et que les victimes de ce nettoyage seront les travailleurs de l'industrie du bois d'oeuvre, puisqu'ils vont perdre leur emploi.

Je veux poser une autre question au ministre. Va-t-il enfin prêter une oreille attentive au lieu de s'obstiner dans son idée? Parmi les lois fédérales figure la Loi de soutien de l'emploi. Cette loi autorise le gouvernement actuel à fournir une aide financière directe aux entreprises pour qu'elles puissent remplir leurs obligations et garder leurs effectifs le temps que nous réglions ce différend.

S'il est vraiment le défenseur du Canada et de ses travailleurs, le ministre est-il prêt à recourir à cette loi et à user de son autorité pour protéger nos droits de pays souverain?

**L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, ma réponse est oui. Je connais cette loi et je sais que nous pourrions y recourir. Toutefois, ce n'est qu'une parcelle de solution dans la bataille que nous engageons à ce sujet avec les États-Unis.

Nous nous occupons du dossier, en ce qui concerne l'industrie et les provinces, de façon à pouvoir présenter une position solide et unanime au gouvernement américain pendant que le premier ministre s'entretient avec le président des États-Unis.

Je ne me rappelle pas que l'ancien premier ministre qui siégeait ici—je veux parler de M. Trudeau—ait jamais téléphoné au président des États-Unis pour régler des différends commerciaux.

**L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Il est clair que chaque jour les gens se rendent mieux compte que l'Accord de libre-échange avec les États-Unis a été une mauvaise affaire pour tous les secteurs de l'économie.

Je voudrais citer ce que disait un ancien négociateur en chef adjoint de l'Accord de libre-échange. Selon lui, l'accord était fondé sur deux principes, d'abord que les barrières commerciales tomberaient et ensuite qu'aucune nouvelle barrière ne serait érigée de façon capricieuse. Il disait que ces deux principes ont été violés par les États-Unis, et je le cite: «Le Canada est traité passablement plus mal que les autres partenaires commerciaux.» Donc, en dépit de ce que nous affirme le ministre, le Canada est perdant avec un mauvais accord. Je demande donc au vice-premier ministre si le gouvernement va enfin admettre que cet accord est un échec, déclarer qu'il veut des échanges loyaux avec les États-Unis et se retirer des négociations sur un traité nord-américain pour faire bien savoir aux États-Unis ce qu'est notre position?

**L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur):** Je ne comprends pas très bien le chef du Nouveau Parti démocratique. Les exportations ont augmenté par rapport à 1988, l'année d'avant l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, notre excédent commercial est en hausse, l'investissement net au Canada est plus élevé, et tout cela crée une activité économique supérieure à ce qu'elle serait sans le libre-échange.

Elle nous dit maintenant qu'elle ne veut pas d'accord de libre-échange. Je suppose qu'elle se rend compte que, sans accord, nous n'aurions pas de mécanisme de règlement des différends. Ainsi, si nous avons une décision défavorable à l'industrie du bois d'oeuvre, il n'y aurait pas de recours, tandis qu'avec l'Accord de libre-échange, nous pouvons en appeler de la décision. Nous avons la possibilité d'invoquer le mécanisme de règlement des différends, comme nous l'avons fait avec succès pour le porc, et il n'y a pas de doute que nous gagnerions également en ce qui concerne le bois d'oeuvre.

**L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon):** Le ministre parle des mécanismes de règlement des différends au sujet des questions touchant le bois d'oeuvre; or, comme il le sait, nous pouvions recourir à un mécanisme de ce genre avec le GATT, mais le gouvernement a préféré s'appuyer sur un accord commercial entre le Canada et les États-Unis. Les Canadiens veulent savoir ce que cette entente leur apporte à part un taux de chômage, un dollar et des taux d'intérêt élevés.

Le gouvernement va-t-il défendre les intérêts des Canadiens? Va-t-il réclamer des échanges loyaux, se retirer des pourparlers sur l'accord de libre-échange